

Résolution adoptée lors de l'Assemblée des délégués du 25 septembre 2020

Conditionner les aides aux médias

Il y a encore un an, **impressum** lançait un appel solennel aux autorités pour que des aides aux médias soient mises en place, l'association professionnelle se réjouit que sa demande ait été entendue. Néanmoins, il est plus que nécessaire que ces aides soient assorties de conditions: limitation drastique voire suppression des dividendes versées aux actionnaires et interdiction des licenciements en cas de perception d'aides. De plus, ces aides doivent être assorties de l'obligation de conclure des CCT. A cet égard, le groupe Tamedia, leader du secteur, et qui demeure bénéficiaire en dépit de la chute des recettes publicitaires, doit assumer une responsabilité sociale particulière dans ce contexte actuel. **impressum** demande à ce que les restructurations ne se fassent pas au détriment des emplois et que des alternatives au licenciement soient sérieusement examinées.

Alors que les revendications d'**impressum** sont anciennes, c'est seulement à la faveur du Covid-19 que la Confédération et des cantons, à l'exception notable de Genève, ont prévu des dispositifs d'aide d'urgence aux journalistes ou se sont engagés à le faire. **impressum** se réjouit de ce changement de philosophie des autorités fédérales et cantonales qui témoigne d'une nouvelle appréhension des aides. En effet, jusqu'ici, les pouvoirs publics étaient réticents à accorder des aides directes aux médias au motif que celles-ci pourraient nuire à leur indépendance. Dans d'autres pays européens des dispositifs d'aides existent sans que cela ne remette en cause l'indépendance des médias.

En dépit de ces notables avancées, les modalités de mise en œuvre de ces aides ne sont pas satisfaisantes. **impressum** plaide pour que les engagements pris soient uniformes et effectifs, que les aides promises soient rapidement versées et tournées vers la promotion d'un journalisme de qualité. Dans cette perspective, **impressum** travaille activement avec d'autres partenaires à la concrétisation d'un projet de soutien aux enquêtes, appelé « Pacte de l'enquête », et rappelle ici son attachement à défendre tous les modes d'expression du journalisme. Compte tenu du rôle majeur joué par le journalisme en ligne, **impressum** demande aussi au Parlement fédéral de l'inclure dans les aides.

Adoptée à l'unanimité par l'assemblée ordinaire des délégués d'**impressum** du 25 septembre 2020 à Fribourg.